

Rapport n°1

Accusentu per a campagna di sterilizzazione di gatti andarini per u 2022 **Approbation d'une campagne de stérilisation de chats errants pour l'année 2022**

Dans le cadre de la recherche d'une meilleure intégration de l'animal dans nos villes, il est préconisé la stérilisation de la population féline libre, seule méthode efficace et moralement acceptable, qui permette le contrôle des chats errants car leur prolifération est catastrophique pour les animaux eux-mêmes et le bien être des habitants.

Quatre campagnes de stérilisation des chats errants ont déjà été réalisées sur le territoire communal et les résultats produits sont très encourageants. C'est pourquoi, il est proposé de reconduire en 2022 une nouvelle campagne.

Ainsi, nos partenaires, les associations « SOS 4 Pattes 2B », « Chats et chiens sans toi(t) » « Per elli » et « Animaux en détresse » œuvrent sur le territoire bastiais en trappant les chats errants afin de les faire identifier et stériliser pour endiguer la surpopulation féline. En 2022, une nouvelle association de protection animale « The Stray cats 2B » a souhaité rejoindre la campagne. Les cliniques vétérinaires Cyrnevet et Cas'Animalia procèdent, quant à eux, à l'identification et à la stérilisation des chats qui sont amenés dans le cadre de la campagne. Ils peuvent également, au besoin, leur prodiguer des petits soins.

Pour les modalités financières, la Commune et la fondation 30 millions d'amis participent, chacune, à hauteur de 50 % au coût des stérilisations et des identifications, réalisées pendant la campagne de stérilisation. Cette année, la fondation 30 millions d'amis souhaite que les identifications soient uniquement réalisées par puce électronique.

La commune s'engage à verser à la fondation 30 millions d'amis la somme de 5950 euros. La fondation 30 millions d'amis, après réception de la participation financière de la commune, s'engage à participer à hauteur du même montant.

Le montant total pour les identifications et les stérilisations est fixé à 11 900 euros.

L'intégralité des frais d'identifications et de stérilisations sera réglée par la fondation 30 millions d'amis aux cliniques vétérinaires.

En plus de sa contribution financière pour les identifications et les stérilisations, la commune consacre un budget de 1050 euros pour les petits soins des chats de la campagne.

Au total, la ville dédie un budget de 7000 euros à la campagne de stérilisation des chats errants.

Cette année, afin d'optimiser l'organisation logistique de la campagne, la ville met à la disposition de chaque association deux cages trappes pendant la durée de celle-ci.

Une convention entre la Ville, les associations de protection animale, et les cliniques vétérinaires établit les modalités organisationnelles de la campagne et une convention entre la ville et la fondation 30 millions d'amis établit les modalités financières de la campagne.

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver la reconduction de la campagne de stérilisation des chats errants pour l'année 2022.
- De préciser que les crédits mobilisés sont inscrits au budget 2022 chapitre 011 article 611 fonction 12.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette campagne.